

Commune de Frambouhans

Communauté de Communes du Pays de Maîche

## **AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES**

Le public est informé qu'il sera procédé à deux enquêtes publiques, l'une sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) abrogeant la Carte Communale en vigueur sur le territoire communal et la seconde sur la mise en compatibilité du zonage d'assainissement avec le PLU de la commune de Frambouhans.

Ces enquêtes publiques sont organisées pour une durée de 32 jours consécutives, soit du :

**Du jeudi 02 mai 2019 à 15h00 au lundi 03 juin 2019 à 18h00 inclus.**

Monsieur José FERREIRA a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Besançon.

Les dossiers d'enquête publique sur support papier, ainsi que les registres d'enquête seront tenus à disposition du public et consultables en mairie de Frambouhans, siège de l'enquête, durant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture soit :

Le lundi de 15h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 14h00 et le vendredi de 10h00 à 12h00.

Les dossiers pourront également être consultés et téléchargés sur le site internet « Registre dématérialisé » à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1269>

Durant toute la durée de l'enquête publique, les observations, propositions et contre-propositions pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie de Frambouhans,

ou par voie électronique aux adresses suivantes :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1266> (enquête relative à l'élaboration du PLU)

<https://www.registre-dematerialise.fr/1269> (enquête pour la mise en compatibilité du zonage d'assainissement avec le PLU de la commune)

ou envoyées par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Frambouhans, Monsieur le Commissaire-Enquêteur – 6 Grande Rue, 25140 FRAMBOUHANS (en précisant l'enquête publique concernée).

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie de Frambouhans aux jours et heures suivants :

- Le jeudi 02 mai 2019 de 15h00 à 18h00,
- Le jeudi 09 mai 2019 de 15h00 à 18h00,
- Le samedi 18 mai 2019 de 09h00 à 12h00,
- Le lundi 03 juin 2019 de 15h00 à 18h00 (fin de l'enquête publique).

A l'issue des enquêtes publiques, au vu du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, des observations et propositions du public, le conseil municipal de la commune de Frambouhans et le conseil communautaire de la CCPM délibéreront pour approuver le projet de PLU et la mise en compatibilité du zonage d'assainissement.

Fait à MAÎCHE

Le vendredi 05 avril 2019

Le Président de la CCPM,

Régis LIGIER